LA ROCHE VINEUSE





Informations Municipales

C.C.A.S. p.5
Finances communalesp.6 à 7
Vie municipalep.8 à 11



Culture	p.14
Forêts et environnement	
Restaurant scolaire	
Enfance-jeunesse	
Comité de fleurissement	p.22



Résidence autonomie de l'Eau Vive	p.24
PETR	
Syndicat Mixte des eaux de la Petite Grosne	
Assainissement	p.28 à 30
Informations Mâconnais-Beaujolais Agglomération	



ADMR	p.36
Football Club de la Roche Vineuse	p.37
Badminton / Tennis	p.37
Atelier du bout du monde	p.38
Bibliothèque municipale	p.39
Sociátá do obacco	n 30
Les jardins du fil Les Carrières de la Lie Dojo sorlinois Don du sang Gymnastique volontaire Comité de jumelage La boîte à couleurs École de musique Le Sou des écoles Les randonneurs du Val Lamartinien	p.40
Les Carrières de la Lie	p.40
Dojo sorlinois	p.42
Don du sang	p.43
Gymnastique volontaire	p.43 à 44
Comité de jumelage	p.44 à 45
La boîte à couleurs	p.46
École de musique	p.46 à 47
Le Sou des écoles	p.48
Les randonneurs du Val Lamartinien	p.49
S.S.1.A.U	p.30
Village et environnement Evidanse	p.51
Evidanse	p.52



Mesdames, Messieurs,

2023 se termine dans un contexte mondial difficile. Vivre ensemble dans le respect de chacun avec ses intérêts et ses convictions semble toujours remis en question.

Malgré le contexte économique toujours contraignant et avec le souci de gérer au mieux notre commune, nous avons réussi à continuer les travaux d'entretien et d'investissement indispensables pour vivre bien à La Roche Vineuse.

Ce bulletin, riche, concocté par notre commission communication, vous donne toutes les informations sur les réalisations de l'année 2023 et sur l'activité de nos associations.

2023 a été marquée par la mise aux normes énergétiques de notre salle des fêtes. Nous continuerons en 2024 en abordant la mise aux normes de notre école qui en a bien besoin. Ces investissements apportent du confort mais surtout des économies de chauffage indispensables, étant donné l'évolution du coût des énergies. 2024 sera aussi l'année pour se préoccuper de l'avenir de nos services médicaux.

Comme tous les ans je remercie tous nos employés municipaux pour leur investissement en toute circonstance qui nous permet le maintien d'une qualité de service. Ceci me donne l'occasion d'avoir une pensée pour les partenaires économiques avec lesquels nous travaillons et les entreprises installées sur notre commune.

A l'approche de la nouvelle année, je vous adresse à tous, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour 2024.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, et profitez encore cette fois, des magnifiques décorations de Noël réalisées par nos employés des services techniques.

Bonne lecture, au plaisir de vous retrouver pour les vœux de la Municipalité le 12 janvier 2024.

Le Maire, Robert LUQUET



Informations Municipales

P.5	
P.6 à 7	FINANCES COMMUNALES
D Q à 11	VIE MUNICIPALE

> C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour rappel, d'une manière générale, le CCAS, présidé par le Maire de la commune est un outil de la Municipalité pour s'assurer que chacun puisse trouver les aides auxquelles il a droit et pour initier des actions sociales locales. Dans la commune, du fait de la proximité avec les organismes tels la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi ou la Maison Départementale de l'Autonomie... le CCAS a une action ponctuelle d'aide aux familles et œuvre plus à la mise en place d'actions collectives.

FINANCIÈREMENT, LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 ÉTABLI PAR MONSIEUR LE TRÉSORIER DE MÂCON EST :

Recettes de fonctionnement	23 364,70 euros
Dépenses de fonctionnement	15 049,24 euros

Les aides individuelles sont accordées après analyse financière de la situation et sont attribuées sous forme de bons alimentaires ou paiement à la trésorerie de frais de cantine. Des mesures exceptionnelles peuvent être prises pour limiter l'endettement de personnes en participant au paiement de factures d'énergie par exemple. Le champ le plus développé est la proposition d'actions collectives bénéficiant à tous les âges de la vie.

- > Lors de la présentation des vœux au sein de la commune, 7 familles avec leurs enfants nés en 2022 ont reçu une chèque cadeau de 50 euros. Cet accueil a réjoui l'assemblée : c'est une des façons, aussi, d'afficher l'existence d'une communauté sorlinoise.
- > Une prise en charge de 20% des frais d'inscription aux activités musicales et sportives de la commune (foot, judo) sont organisées depuis de nombreuses années (pour 2022/2023, 49 enfants/adolescents en ont été bénéficiaires pour un montant de 1939 euros)
- > Une allocation est attribuée, selon le quotient familial, aux familles de la commune dont les enfants sont accueillis au Centre de Loisirs. En 2022, 33 familles ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 5 096.69 €. En 2023, la participation du CCAS est de 5.25 € pour une journée et de 2.10 € pour une demi-journée.

> L'attribution aux personnes de 73 ans et plus d'un colis en fin d'année ou la possibilité de participer au repas des aînés. Cette année, du fait des travaux à la salle des fêtes, la distribution du colis est généralisée. Une innovation cependant... il est proposé deux types de colis : un pour « personne seule » et un pour « les couples »... Les produits proposés sont tous locaux et pour certains proposés par une association solidaire. Les remarques sur ces changements sont attendues...!

D'autres perspectives existent...

- > la possibilité de bénéficier de «paniers alimentaires solidaires» dont les produits sont issus d'une culture biologique. Marie-Louise Bouvier, membre du CCAS, mais aussi de l'Association «Les Jardins de Cocagne» relaie l'offre localement : à solliciter dans le cadre d'une demande d'aide alimentaire.
- > la possibilité de s'inscrire sur le registre nominatif des personnes vulnérables en cas de mise en œuvre de plan d'alerte et d'urgence (plan canicule par exemple). Ce dispositif est réglementaire, sous la responsabilité du Maire de la commune. Les personnes concernées doivent avoir 65 ans et plus pas d'âge limite pour les personnes adultes handicapées.

Le registre nominatif n'est jamais clos. Les personnes qui le souhaitent peuvent faire une demande d'inscription à n'importe quel moment de l'année - pas d'obligation de se réinscrire chaque année - seule une demande de radiation peut mettre fin l'inscription.

L'objectif de ce dispositif est d'assurer une présence et une aide lors de situation d'alerte et d'urgence..

L'Adjointe aux affaires sociales,

> Marie-Claude POTTIER

Pour conclure, le Maire et les membres du CCAS désirent que cette instance soit mobilisée pour des intérêts, des causes, des sujets de préoccupation partagés et vous sollicitent pour apporter vos remarques, vos suggestions... Dans cette perspective, vous êtes engagé à contacter le secrétariat de mairie au 03-85-37-71-94 ou par mail à l'adresse suivante :

contact@larochevineuse-mairie.fr

> FINANCES COMMUNALES

Dans l'article de l'année dernière consacré au budget, je vous indiquais que la commune n'avait pas augmenté ses taux d'imposition depuis plus de 10 ans.

Mais alors vous dites-vous, pourquoi ma taxe augmente-t-elle?

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

La valeur locative cadastrale, donnée de référence, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée.

Elle peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants : extension, piscine...

Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées par l'Etat chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation. En 2023, ce coefficient de revalorisation a généré une augmentation de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été impactée de la même façon. Les taux de la commune sont restés identiques, comme cela est le cas depuis plus de 10 ans.

Un autre sujet « à la mode » est « en avez-vous pour votre argent ? »

Un indicateur souvent utilisé dépense de fonctionnement habitant. dépense de par La fonctionnement (cf. tableaux budget primitif 2023) est la somme des dépenses engagées pour produire tous les services courants fournis aux citoyens (écoles, crèches, déchets, voirie, etc.). Il existe ainsi un Argus des communes. Ah tiens, et comment se situe la commune de la Roche Vineuse?

- > Dépenses de la commune : 608 €/ habitant
- > Médiane des communes de même taille: 544.8 €/habitant

Mais comment, pourquoi un tel écart?

Ce calcul basé uniquement sur des montants est simpliste car pour être juste il faut comparer avec les services rendus.

Par exemple nous avons repris la gestion de la cantine scolaire autrefois gérée par une association. On peut très bien arrêter ce service, notre ratio va sûrement diminuer mais je ne suis pas certain que les administrés soient très contents de ce choix (en particulier

pour les parents qui mettent leurs enfants à la cantine).

Autre exemple: nous avons la chance de disposer de beaucoup d'associations dans notre commune gage d'un certain dynamisme et qui sont le moteur de la vie communale. Nous aidons ces associations pour un budget annuel moyen de près de 30 000 € par an. On peut faire un autre choix qui sera certainement préjudiciable à la qualité de vie dans notre commune. Bref, une comparaison purement comptable n'a aucun sens!!!

Vous trouverez ici les principaux postes en dépenses et recettes du budget de fonctionnement. Nous avons augmenté notamment le chapitre sur lequel sont imputés les frais d'energie (électricité et gaz). Cela ne vous étonnera pas eu égard à votre expérience personnelle. Nous avions déjà dû augmenter le budget dédié à cette « ligne » pour 2022 (de 85 000€ à 100 000€).

Pour 2023 il est très probable que nous dépassions le budget alloué à ce chapitre (il a été provisionné 150 000 € et nous en sommes déjà à près de 110 000 € de dépenses).

Le virement important (poste 23) à la section d'investissement n'est pas le résultat d'une seule année d'exercice. Comme cela a déià été dit, les investissements importants (comme la rénovation de la salle des fêtes) nécessitent d'économiser sur plusieurs années les marges générées par la différence entre dépenses et recettes du budget de fonctionnement. aujourd'hui L'inquiétude concerne la capacité à conserver des marges suffisantes pour pouvoir réaliser 2 projets importants par mandat.

Pour la commission Finances

> Jean-André GUILLERMIN

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (BUDGET PRIMITIF 2023)

CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2022	BUDGET 2023
11	Charges à caractère général (eau, électricité, fournitures)	480 200€	519 600€
12	Charges de personnel	620 000€	670 100 €
14	Atténuations de produits	6 250€	6 500€
65	Autres charges de gestion courante (participation à charge intercommunale, indemnités élus)	182 010€	174 810€
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	13 000€	13 000€
67	Charges exceptionnelles (différence sur réalisations)	5 200€	3 100€
68	Dotations aux provisions	50.00€	100.00€
22	Dépenses imprévues	37 300€	19 043€
23	Virement à la section d'investissement	817 240€	977 999€
042	Opération d'ordre entre section	24 915€	25 476€
	TOTAL DE LA SECTION	2 186 165€	2 409 728€

CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2022	BUDGET 2023
13	Atténuation de charges	5 000€	4 130€
70	Produits des services (coupes de bois, location de terrains)	95 960€	105 910€
73	Impôts et taxes	847 000€	854 287€
74	Dotation et participations (Etat, subventions et remboursement par d'autres collectivités)	187 200€	218 400€
75	Autres produits de gestion courante (locations bâtiments)	55 000€	55 000€
77	Produits exceptionnels	4 000€	4 000€
042	Opération d'ordre entre section	19 357€	14 357€
002	Excédent de fonctionnement reporté	972 648€	1 153 644€
	TOTAL DE LA SECTION	2 186 165€	2 409 728€



CHAUFFAGE URBAIN











> VIE MUNICIPALE

14 JUILLET

DES MÉDAILLÉS CHEZ LES POMPIERS







Remise de décorations lors de la commémoration du 14 juillet : une médaille Grand Or a été remise à Alain METTRAT et une médaille d'argent remise à Damien ROLLAND.
Yann FROMAGER, nouvelle recrue, a reçu également l'écusson du CPI Val Lamartinien. Fanch CANIOU a été récompensé par une étoile d'argent pour 5 années de service en qualité de chef de centre.





11 NOVEMBRE

Les enfants de l'école entamèrent en chœur la Marseillaise à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.

GROUPE SCOLAIRE

DU CHANGEMENT À L'ÉCOLE

Du changement a eu lieu à l'école Jacques Pacros cette année. En effet, l'une de nos classes et le dispositif ULIS-TSA ont malheureusement été fermés. De plus, un nouveau Directeur est arrivé [Je me permets d'écrire ici personnellement, pour exprimer la joie que j'ai d'être dans cette école et mon envie d'aider les enfants du village à vivre une agréable scolarité, dans le plaisir d'apprendre et de vivre ensemble].

L'équipe remercie Mesdames Barthélémy, Corneloup et Perrot pour leur travail et leur investissement auprès des enfants de La Roche Vineuse.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour leur avenir, aussi bien professionnel que personnel.

L'année 2023-2024 est placée sous le signe de l'olympisme. Les 129 enfants de l'école travailleront donc avec plusieurs clubs sportifs de la commune et des environs (judo, basket, gym, tennis...). En classe, ils découvriront aussi les principes et les valeurs de l'olympisme.

Par ailleurs, l'école continue sa démarche liée à l'environnement. A l'initiative de la mairie et de la MBA, le restaurant scolaire envoie désormais ses déchets crus au composteur du jardin partagé.

Bien d'autres projets seront mis en place cette année, (natation, cycles vélos, musique...) en collaboration avec la commune et le Sou des écoles, que nous remercions pour leur aide.

Le nouveau Directeur > William DESROCHES



DU CHANGEMENT AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET À L'AGENCE POSTALE

Suite à la mutation de Stéphanie Arqué au Conseil Départemental, Marina Provin a été recrutée pour la remplacer. De ce fait, nous accueillons Nathalie Febvre Vigier, nouvel agent postal à partir du 11 décembre 2023.

Nous leur souhaitons une bonne intégration sur leur nouveau poste.

TRAVAUX 2023

1) BATIMENTS

> Salle des Fêtes : Après neuf mois de travaux, la Salle des fêtes « La Sorlinoise» a réouvert ses portes en respectant les délais annoncés au début du chantier.

Afin de respecter les normes imposées aux bâtiments publics et de réduire la consommation d'énergie, l'ensemble de la toiture, le chauffage et la ventilation, l'isolation extérieure, les portes et fenêtres ont été remplacées, le hall d'entrée a été rénové.

Ces travaux ont été complétés par l'installation de panneaux photovoltaïques pour une production de 36 kVA, le système de gestion installé appelé «autoconsommation collective» nous permettra de déduire une partie du coût notre consommation globale des hâtiments.

Une dernière étape de rénovation des peintures intérieures et sols de la salle est envisagée en 2024.

- > **Mairie :** Remplacement du tableau électrique
- > Logements Ecole: les fenêtres et volets de deux appartements ont été remplacés, travaux qui amélioreront le confort de nos locataires.

2) ECLAIRAGE PUBLIC/TÉLÉPHONE

> Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphone des

- quartiers des Touziers, de la Belouse et de Nancelle sont terminés, travaux permettant la suppression des lignes aériennes et l'installation d'éclairage LED de dernière génération.
- > Toujours avec l'aide du Sydesl et du «Fonds Vert» (aide de l'Etat aux collectivités permettant la rénovation des éclairages publics), l'ensemble des éclairages du centre de la commune vont aussi être remplacés (41 points lumineux).

3) TRAVAUX EFFECTUÉS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES :

- La fontaine de la place du Chaucher a été rénovée, cette fontaine datant du début du siècle dernier fait partie de notre patrimoine.
- > Terrain de foot : remplacement des poteaux et grillages facilitant l'entretien des terrains.







« L'EOUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER » (ESA-EOUIPE SPÉCIALISÉE MÉMOIRE À DOMICILE).

Cette équipe pluridisciplinaire inter- > Soit des séances de réhabilitation vient auprès de personnes présentant des troubles de mémoire dans le cadre d'une maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, et vise à aider la personne à être le moins gênée possible par ces problèmes de mémoire pour pouvoir conserver son autonomie dans le quotidien plus longtemps.

Les interventions ont lieu à domicile et se font sur prescription médicale. Elles sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie.

Lorsque le médecin prescrit une intervention de l'ESA, un premier contact téléphonique est réalisé pour obtenir des informations sur les difficultés rencontrées et les aides déjà en place.

Pour le premier rendez-vous, l'ESA (ergothérapeute et assistante de soins en gérontologie) se déplace au domicile pour fait le point sur le quotidien de la personne et identifier les objectifs pour une intervention.

Lorsque des objectifs ont été dégagés et qu'un accompagnement est proposé, il y a deux possibilités :

- cognitives sur 3 mois (12 à 15 séances) qui seront très axées sur le auotidien:
 - Avec des mises en situation (exemples d'activités évaluées : réalisation des courses, préparation des repas, gestion des rendez-vous, utilisation des appareils électriques, accès aux activités de loisirs et activités de vie sociale, conduite automobile...).
 - préconisation d'outils et apprentissage des techniques de compensation,
 - · mise en place de relais à la fin du suivi (accueil de jour, orthophoniste, aides à domicile, kinésithérapeute, infirmier(e)...).

> Soit des séances de soutien à l'aidant sur 1 mois (5 séances) pour :

- accompagner le proche aidant sur la mise en place de solutions de répit,
- l'informer sur la maladie
- proposer des temps d'écoute.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'ESA au 03 85 67 78 45.









71960 LA ROCHE VINEUSE 03.85.35.74.89 dupont.sas@orange.fr





Les Commissions

P.14	CULTURE
P.15 à 17	FORÊTS ET ENVIRONNEMENT
P.18 à 19	RESTAURANT SCOLAIRE
P.20 à 21	ENFANCE-JEUNESSE
P.22	COMITÉ DE FLEURISSEMENT

> CULTURE

Cette année la commission culture a mené 2 actions à destination des plus ieunes.

> Après plusieurs annulations pour menaces météorologiques une projection de cinéma plein air a eu le 26 juillet avec un film divertissant « LA PETITE

BANDF »



Les spectateurs étaient au rendez-vous pour suivre les tribulations d'une bande d'adolescents justiciers qui veulent sauver leur rivière polluée par une usine.

> Un partenariat avec le Théâtre

Le Théâtre, Scène Nationale de Mâcon. a continué son action auprès petites communes proches de Mâcon en s'adressant aux plus ieunes, en leur faisant vivre des émotions collectives et en partageant avec tous le plaisir d'être spectatrice et spectateur.

En partenariat avec Berzé-la-Ville, Bussières, Chevagny-les-Chevrières,

Milly-Lamartine, Prissé, Sologny et Verzé notre commune de La Roche Vineuse s'est engagée auprès du Théâtre pour proposer un spectacle aux élèves de l'Ecole au plus près de chez eux.

Le vendredi 9 juin, 57 enfants des classes de CP CE1 CE2 ont assisté au spectacle « Prise de Parole » de la Muchmuche company à Berzé-la-Ville. Ce spectacle musical au travers du cirque et du mouvement a amené les enfants à réfléchir à leur prise de parole et à leur manière de s'adresser au monde.



Ce partenariat se poursuivra en 2024 avec d'autres spectacles afin de permettre au plus grand nombre de commencer un parcours de spectateur et spectatrice au travers de sujets de société.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Laurence Dumontel, praticienne Reiki, s'est installée en avril 2022, après avoir suivi une formation et reçu une initiation aux 1er, 2ème et 3ème degrés par un maître enseignant Reiki à Mâcon (Phenix Reiki School).



Le Reiki est une technique de soins d'origine japonaise, par imposition des mains, sur tout le corps. Il aide à retrouver un équilibre, à dissoudre les blocages et il permet un mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel.

N'hésitez pas à la contacter au 06 76 46 60 41 ou par mail à l'adresse suivante : laurence.dumontel@orange.fr

> FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

BRÛLAGE DES DÉCHETS

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Contexte:

Il y a déjà 8 ans que nous informions dans le bulletin sur la dangerosité liée au brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A la fois pour les entreprises ou les particuliers, éliminer des déchets en les brûlant constitue une infraction et peut avoir de graves effets sur la santé publique.

Lorsque la valorisation par réemploi ou recyclage de certains déchets n'est pas possible, ces derniers doivent être collectés et ensuite éliminés par les organismes compétents. Brûler revient à céder à la facilité et à compromettre l'ensemble des efforts qui sont déployés dans la chaine du traitement des déchets en France.

Malgré cela, trop souvent nous constatons des feux suspects de toute nature incommodant le voisinage, mettant en jeu la santé des habitants. Cela est d'autant plus inadmissible à La Roche Vineuse que nous disposons d'une déchetterie.

Conséquences du brûlage des déchets verts :

La pollution atmosphérique concerne 60 % des Français et est responsable d'environ 42 000 décès prématurés chaque année et d'une réduction de 5 à 7 mois de l'espérance de vie. Elle est aussi à l'origine de bronchites chroniques, affections respiratoires, voire de problèmes de santé plus graves. Les effets sur la santé des polluants atmosphériques sont avérés et ont aussi un coût économique : entre 20 et 30 milliards d'euros par an pour les dommages sanitaires causés par les seules particules fines.

Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des dioxines et furanes, du benzène.

Ces effets nocifs sont multipliés lorsque le brûlage comprend d'autres matériaux: plastiques, pneus, polystyrène, laine de verre...)

Réglementation:

En 2023, la réglementation concernant cette activité s'est durcie notamment via la prise d'un nouvel arrêté préfectoral : Arrêté N° 71-2023-07-10-00015 relatif à la prévention des feux de forêts et d'espace naturel et portant réglementation des feux de plein air.

Il est notamment mentionné :

Le brûlage des déchets verts produits par les ménages et les collectivités est interdit. Par ailleurs, l'incinération des déchets professionnels par les entreprises d'espaces verts et paysagistes est également interdite.

LES SOLUTIONS

Brûler ses déchets verts est loin d'être la seule option qui s'offre à vous pour vous en débarrasser : il existe une multitude d'alternatives, beaucoup plus écologiques, et qui présentent même parfois des bénéfices pour votre jardin.

> Les mettre dans le compost Vous pouvez tout à fait composter vos déchets verts en les mélangeant avec vos déchets de cuisine, tels que les épluchures, le marc de café, les fruits et légumes abîmés, etc. Ceuxci vont alors se dégrader et devenir ce que l'on appelle un «compost», une matière riche en humus et un engrais naturel pour votre potager, vos fleurs ou vos plantes en pot.

Un guide intéressant sur ce sujet peut être téléchargé sur le lien suivant :

https://librairie.ademe.fr/dechetseconomie-circulaire/191-compostagele.html Des opérations régulières de fourniture de composteurs par MBA à prix modéré sont organisées.

> Les utiliser en paillage Étaler des branchages coupés en petits morceaux, de l'herbe coupée, des feuilles mortes au pied des arbustes, des massifs floraux, dans les jardinières et potagers est également une très bonne idée. Le paillis apporte des nutriments aux végétaux et protège le sol du dessèchement et du gel.

> Les apporter en déchèterie Il est également possible d'apporter vos déchets verts à la déchèterie la plus proche de chez vous où ils seront compostés. La Roche Vineuse a la chance d'avoir une déchetterie sur son territoire.

TOUS ENSEMBLE AGISSONS POUR LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS.

Source : ADEME Une démarche plus éco responsable au quotidien | L'ADEME en Centre-Val de Loire

Pour la commission, > Jean-André GUILLERMIN



> FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

1. TRAVAUX EN FORÊT

Deux importantes coupes forestières sont en cours dans notre forêt communale.

> En 2021, nous avons vendu 66 arbres mûrs (chênes et 1 frêne) dans l'arrière de la parcelle de la forêt de « La Lie » aux parquets Protat. Les arbres sont payés mais la coupe n'est pas encore faite.

En effet, les entreprises forestières avaient l'habitude de conserver leurs arbres abattus d'avance en les arrosant sur leurs dépôts. Compte tenu des interdictions d'arrosages prescrites par des arrêtés préfectoraux en cas de sécheresse, les scieurs préfèrent laisser

les arbres qu'ils ont achetés le plus longtemps possible. A priori, ces arbres seront finalement exploités cet hiver. Les affouagistes exploiteront ensuite les houppiers de ces arbres.

Nous avons vendu 416 m³ de pins, environ 50 m³ de chênes et 100 tonnes de taillis à exploiter dans la forêt de Nancelle.

Les arbres sont mûrs et bons à exploiter. Le taillis sera utilisé en boisénergie.

Cette exploitation a été faite cette année.









Machine forestière

Ces deux chantiers d'exploitation sont importants. Cela pourra occasionner une gêne aux promeneurs et avoir une incidence visuelle. Mais cela fait partie du cycle de vie d'une forêt de passer par une phase d'exploitation.

Il est important d'avoir à l'esprit qu'un des axes du développement durable est de favoriser les matériaux naturels tels que le bois pour construire et se chauffer.

Ceux qui le souhaitent peuvent retrouver le plan de ces exploitations à la page 14 du bulletin municipal 89 de décembre 2022.

2. DÉGAGEMENT DU BELVÉDÈRE DE LA ROCHETTE

La montagne de la Rochette qui domine notre village constitue un belvédère qui permet d'embrasser l'ensemble du Val Lamartinien. Malheureusement la pousse de la végétation cache progressivement ce beau point de vue. Avec l'accord de l'ONF, une équipe de bénévoles du Conseil a procédé le 11 février 2023 au dégagement de ce belvédère.





Belvédère avant le dégagement

Équipe de bénévoles



Cette opération a permis de retrouver ce magnifique point de vue qui va être mis en valeur dans le schéma de randonnées en cours de finalisation par MBA, notre communauté d'agglomération.

Dominique JOBARD,

> Animateur de la commission



> RESTAURANT SCOLAIRE

Les personnels communaux intervenant au restaurant scolaire et durant le temps méridien sont engagés dans une démarche continue de la qualité.

A ce titre, une enquête de satisfaction a été proposée aux parents et aux enfants durant l'année scolaire 2022/2023.

Les résultats (taux de réponse > 50%):

68% des parents consultent les menus et 94,7% d'entre eux estiment que l'enfant durant le temps méridien passe un moment agréable. Concernant la qualité et quantité des repas, il y a eu peu de réponses du fait de l'absence d'évaluation directe. Les parents peuvent participer à un repas au restaurant scolaire, seule une inscription au secrétariat de la mairie est nécessaire pour en définir les modalités.

Les enfants, quant à eux disent pour :

- > 90% apprécier les temps de jeux durant le temps méridien
- > 84% aimer déjeuner à la cantine
- > 74% trouver les repas « bons » et 78% les quantités suffisantes
- > 80% avoir suffisamment de temps pour déjeuner
- > 50% laisser de la nourriture (pour la moitié d'entre eux car n'aime pas)

A la question pour connaître les mets que les enfants aimeraient servis plus souvent... pas de surprise... des pâtes, des frites, des pizzas et des hamburgers ... seules 3 propositions de haricots, salade, fraises ...!!!

Rappelons que les menus sont adaptés aux besoins nutritionnels des enfants selon le plan nutrition santé gouvernemental.

La fréquence de présentation des plats doit être respectée afin de préserver l'équilibre alimentaire selon les principes suivants :

> proposer quatre ou cinq plats à chaque déjeuner ou dîner, dont nécessairement un plat principal comprenant une garniture, et un produit laitier



- > respecter les exigences minimales de variété des plats servis
- > mettre à disposition des portions de taille adaptée
- > définir les règles adaptées pour le service de l'eau, du pain, du sel et des sauces

S'engager dans une démarche qualité ce sont des actions :

1. Pour développer les compétences des personnels par la formation :

- > Sensibilisation du cuisinier à la sécurité sanitaire des aliments
- Mise en place de techniques de nettoyage par pré imprégnation. L'utilisation de cette méthode apporte de nombreux avantages : meilleure hygiène, préservation de la santé physique des personnels, impact sur l'environnement (diminution de l'utilisation de l'eau et des produits de nettoyage) – coût de l'opération 2500 euros environ
- 2. Pour la mise en situation des personnels afin d'appréhender les bonnes conduites en cas d'incendie et d'évacuation des enfants.

Formation dispensée par Fabien CHERVET, Assistant de prévention.

3. Pour accompagner les enfants

- > Education des enfants pour limiter le gaspillage alimentaire et développer les bonnes pratiques de tri des déchets. Intervention sur une semaine de Mme Fatima CORUCHO, Maître composteur à MBA.
- > Le temps méridien et la fréquentation du restaurant scolaire contribuent à développer le plaisir et la capacité à vivre en groupe pour chaque enfant. Il a été développé des approches ludiques sur ce temps par la proposition de

différents jeux ou activités en lien avec la saisonnalité.

Pour la commission restaurant scolaire,

> Sonia BLONDEAU et Marie-Claude POTTIER











> ENFANCE JEUNESSE

CLEM-ALSH





Les travaux de la salle des fêtes nous ont poussé à déménager à l'école pour les mercredis et les vacances cette année. Nous en avons profité pour en découvrir les alentours et les richesses de la commune. Nous remercions vivement Sylvain Mallié-Arcelin, les Archives départementales, Pierre Reynard pour le chemin des cadoles, Yannick Scavardo pour le Comité de jumelage, qui nous ont fait découvrir chacun une facette de La Roche Vineuse dans le cadre d'un projet autour du patrimoine local les mercredis d'avril à juillet. Ce projet s'est clôturé par un quizz qui a opposé enfants et parents: les enfants ont gagné! (L'arbitre était évidemment totalement impartial !!), puis un repas partagé a suivi, très convivial avec parents et enfants.



L'été fut riche de défis tout long des semaines avec comme thème l'alimentation, la nature, les constructions, la création et pour finir un défi zen la dernière semaine avant la rentrée. 11 enfants de 6 à 10 ans sont partis en camp à Thoissey, pendant 5 jours, une semaine riche en expériences et en émotions. Nous avons conclu l'été en beauté par une nuit au centre pour 16 enfants et l'ensemble de l'équipe d'animation. Une soirée mémorable et une nuit sous la tente avec les copains, une première pour certains loin des parents, qui donnera peut-être l'envie de partir en camp l'an prochain!



Saluons à nouveau l'engagement des bénévoles de l'aide aux devoirs, fidèles au poste tous les lundis, mardis et jeudis soir à la garderie élémentaire. Nelly, du dispositif Lire et Faire, vient toujours lire des histoires aux petits et aux moins petits après le goûter de la garderie chaque mardi.



Un brin de toile d'araignée, quelques gouttes de potion magique, des pizzas colorées et un maximum de bonbons sont les meilleurs ingrédients pour fêter Halloween au centre, semaine de vacances qui s'est conclu par une boum déguisée!

La Directrice,

> Anne FOUILLOUX

centredeloisirs.laroche@gmail.com

Plus de photos sur la page Facebook: CLEM La Roche Vineuse



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ALIMENTAIRE ET COOPÉRATION

élogit'Actions

élogit'Actions accompagne les TRANSITIONS, en local:

Centre EDEN

Ville de Cluny ÉtabliR, réseau des tiers-lieux Grand site de Solutré Pouilly Vergisson

www.ecogitactions.com



Pack Bourdon

TRANSFORMATIONS DE VÉHICULES VP ET UTILITAIRES LÉGERS

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE





AGNIN

GÉNIE CLIMATIQUE & SANITAIRE

Route de Bussières 71960 La Roche Vineuse 03 85 36 62 19 contact@magninsarl.fr

PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION

> COMITÉ DE FLEURISSEMENT

LES REALISATIONS

Cette année encore l'équipe de bénévoles a continué de s'adapter aux conditions climatiques.

La mise en place d'un nouveau terreau par les employés municipaux, le paillage des massifs, la plantation de plus de vivaces et l'achat de variétés de plantes en moindre nombre et plus adaptées à la sècheresse ont été les principales actions initiées.



Si la météo a été plutôt pluvieuse début juillet avec pour conséquence un travail intense de désherbage des massifs, la sécheresse a succédé à cet épisode climatique avec arrêt des arrosages conformément auxarrêtés préfectoraux. Globalement, les plantations ont mieux résisté que l'an dernier et l'esthétique des points de fleurissement a été maintenue.

LES PROJETS ET L'AVENIR DU COMITE



L'équipe de bénévoles a travaillé cette année avec 7 membres actifs ce qui est nettement insuffisant pour entretenir 36 points de fleurissement sur 3 grands secteurs d'intervention.

Une invitation a été lancée le 16 septembre à tous les habitants de la Roche Vineuse pour venir découvrir le travail réalisé par l'équipe actuelle en lien avec les employés municipaux. En effet, il est important pour maintenir la qualité et la régularité de ce travail que de nouveaux volontaires apportent leur contribution ponctuellement dans leur quartier ou régulièrement sur toute la commune. Nous avons eu le plaisir d'accueillir six nouveaux habitants motivés par cette initiative et nous les remercions pour leur engagement.



Les projets ne manquent pas pour les mois à venir : remise en état des massifs, organisation du travail, refonte du massif du stade, toilage du massif de rosiers des Gabions (vers l'Eglise), peut être un projet pédagogique avec l'école...

Merci à tous les actifs, bénévoles, employés municipaux...

Si vous appréciez le fleurissement de notre commune et si vous souhaitez que cela perdure vous pouvez encore nous rejoindre et vous faire connaître en mairie.

Le Comité de Fleurissement





P.24	RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE
P.25 à 26	PETR
P.26 à 28	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA PETITE GROSNE
P.28 à 30	ASSAINISSEMENT
P 30 à 34	INFORMATIONS MÂCONNAIS-REALLIOLAIS AGGLOMÉRATION

> RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville, Berzé-le-Châtel, Bussières, Chevagny-les-Chevrières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche Vineuse, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).



Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...)

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive

se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette résidence destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

ETABLISSEMENT NON MÉDICALISÉ.

- > Des services sont à la disposition des résidents.
- > Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- > Bibliothèque
- > Lingerie
- > Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix
- > Aide aux courses
- > Coiffeur

LES ANIMATIONS.

Loto, gymnastique douce, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble ainsi que des après- midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

TARIFS AU 1 JANVIER 2023

Redevance par mois:

T 1 = 506 € T 2 = 599 €

T 3 = 672 €



Repas : 368.90 € pour 30 repas pris dans le mois

L'association EVA (Eau Vive Animation) permet de financer les activités qui demandent un paiement en direct.

Cette année, EVA a financé, entre autres le Petit Train de Mâcon pour 21 résidents qui ont adoré la visite de la ville et les bords de Saône.



Merci à toutes les communes du Syndicat qui subventionnent EVA !!

RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

629, route du Hameau de l'Eau Vive 71960 la Roche Vineuse Tél. : 03 85 36 63 40

accueil@ra-eauvive.fr

> PETR

Économie, environnement, aménagements... comment va se dessiner le territoire du Mâconnais Sud Bourgogne à l'horizon 2040

Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités qui composent le PETR* Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement... Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Ce SCoT* pourrait commencer à produire ses effets à partir de 2025. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.



Il vise à renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation de foncier ainsi que les déplacements. doit Chaque commune définir centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité. En dehors ces centres, quelques de zones

commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

Il fixe un objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune. Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de diminuer la consommation foncière de 45% en 2021-2031, par rapport à 2011-2021 et de 55% pour 2031-2041.

Des espaces naturels sont à protéger, notamment parce qu'ils permettent des déplacements pour la faune et la flore. Pour préserver les paysages, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages.

Enfin chaque commune pourra identifier des itinéraires cyclables et piétonniers.

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne fait partie du réseau national France Rénov'

Ayez le réflexe France Rénov' avant tous travaux d'économie d'énergie dans votre logement! C'est le meilleur moyen de se renseigner gratuitement et efficacement auprès d'interlocuteurs indépendants des entreprises.

Il est difficile pour un particulier d'engager des travaux de rénovation pour économiser de l'énergie : les techniques complexes d'isolation,

les modes de chauffage alternatifs, les aides financières multiples, les priorités pour une meilleure efficacité, ce sont autant de questions plutôt réservées aux spécialistes. C'est pourquoi, nos Conseillers France Rénov' accompagnent gratuitement tous les habitants des 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

*PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural *SCoT : Schéma de Cohésion Territoriale

FRANCE RÉNOV: DES PERMANENCES DANS LE MÂCONNAIS

PERMANCE TÉLÉPHONIQUE

03 85 21 05 41

• du lundi au vendredi de 14h à 17h

Conseils **GRATUITS ET NEUTRES** sur les aspects techniques et financiers



OU SUR RENDEZ-VOUS

03 85 21 05 41

renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr

- CLUNY: tous les mercredis de 9h à 12h
- JONCY: 2° mercredi du mois de 14h à 17h
- LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY: 2° lundi du mois de 14h à 17h
- LA GUICHE: 4° mercredi du mois de 14h à 17h
- MÂCON: 1er et le 3e mardi du mois de 9h à 12h | tous les jeudis de 14h à 17h
- MATOUR: 2° mardi du mois de 9h à 12h
- MONTBELLET: 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h
- SALORNAY-SUR-GUYE: 1er et le 3e mercredi du mois de 14h à 17h
- TOURNUS: 3° lundi du mois de 14h à 17h
- TRAMAYES: 4° mardi du mois de 9h à 12h







> SYNDICAT MIXTE D'EAU DE LA PETITE GROSNE

L'eau potable continue à être gérée par le syndicat de la Petite Grosne jusqu'en 2026.

TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE



Programme 2024 de renouvellement des canalisations :

- 1. Canalisation qui passe dans un ancien chemin entre le chemin du Chêne et la Tanière : 350 m f 63 mm : 76 000 € HT
- 2. Canalisation route de Mâcon entre Le Moulin Garnier et le Moulin Préaud 90 m de fonte f 60 mm et 590 m de PEHD 50 mm : 172 000 € HT

Rappelons que ces travaux de renouvellement sont indispensables si nous voulons continuer à être en mesure de distribuer l'eau à la population. Comme toutes les réalisations humaines, les canalisations vieillissent et finissent par percer. Cela nécessite

beaucoup d'interventions onéreuses, de la perte d'eau potable et, à terme si nous n'y prenons pas garde, l'impossibilité d'acheminer l'eau potable.

Nous renouvelons ainsi annuellement environ 1 % des 300 km de notre réseau de distribution ... ce qui suppose que les canalisations que nous posons dureront 100 ans ce qui n'est pas toujours certain.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Les collectivités gérant un Service Public d'Intérêt Commercial (SPIC – Eau Potable, Assainissement, Collecte et traitement des ordures...) doivent produire chaque année un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS). Cette obligation répond à un souci de transparence et d'information des usagers.

Ce rapport est approuvé par le Comité du Syndicat. Il est tenu à la disposition du public. Le RPQS 2021 du Syndicat des Eaux de la Petite Grosne qui regroupe 3 communes hors MBA et 15 communes de MBA a été approuvé lors du Comité Syndical du 4 octobre 2023.

LES DONNÉES PRINCIPALES SONT LES SUIVANTES :

PARAMÈTRES	2021	2022
Nombre d'abonnés	6 014 abonnés (dont 904 à La Roche Vineuse)	6 049 abonnés (dont 904 à La Roche Vineuse)
Volume facturé aux abonnés	778 153 m³	688 960 m³
Longueur du réseau	301,6 km	301,0 km
Longueur renouvelée	3,75 km de canalisations	1,95 km de canalisations
Taux de renouvellement (Moyenne sur 5 ans)	1,2%	0,83%
Rendement du réseau	87,9%	87,2%
Prix global (prix TTC, abonnement compris réparti sur un volume de 120 m3)	2,56€ par m³ (Hausse de 0,005 € pour l'e SYDR071)	2,70€ par m³ (Hausse décidée par le Syndicat pour couvrir l'augmentation des coûts d'exploitation du service notamment l'électricité : +10 €/an sur l'abonnement et +0,015 € par m²)
Conformité de l'eau distribuée	100% des analyses bactériologiques 100% des analyses, physico- chimiques ⁽¹⁾ (24 analyses)	100% des analyses bactériologiques 100% des analyses, physico- chimiques ⁽¹⁾ (23 analyses)
Encours de la dette du syndicat	0€	200 000 €

REMARQUES:

(1) Toutes les analyses réalisées sur notre réseau de distribution sont conformes. Il faut néanmoins préciser que la conformité indiquée porte uniquement sur les paramètres analysés en distribution. Des analyses beaucoup plus complètes sont faites sur l'eau produite par le syndicat de Saône-Grosne auquel nous achetons la totalité de notre eau. Ces analyses sur l'eau produite concernent en effet près de 500 molécules de pesticides.

Ces analyses du SAE Saône Grosne ont montré 4 légers dépassements des 0,100 µg/L pour une molécule nouvellement recherchée par l'ARS depuis juin 2018 : l'ESA métolachlore. Sur ces 4 dépassements, les valeurs relevées s'échelonnent entre 0,101 et 0,114 µg/l.

Cette molécule est un métabolite (sousproduit de dégradation) de molécule mère de l'herbicide employé en grandes cultures : le S-Métolachlore.

Précisons enfin que le 30 septembre 2022 l'ANSES a rendu l'avis suivant : Sur la base des données des rapports d'évaluation européenne, des nouvelles études de génotoxicité transmises par le déclarant et de la bibliographique recherche en complément, et selon le schéma décisionnel de détermination la pertinence dans les EDCH (Eaux Destinées à la Consommation Humaine), le métolachlore ESA (CGA 354743) est considéré comme un métabolite « non pertinent pour les EDCH ».

Donc à partir de 2022 cette molécule n'est plus concernée par la limite de qualité de 0,100 µg/l et les dépassements ne constituent plus une non-conformité.

Par ailleurs, chacun a aussi entendu parler d'un nouveau métabolite de pesticide (Fongicide) qui se retrouve dans beaucoup d'eaux potables : le Chlorothalonil R471811.

A ce jour, cette molécule est considérée comme pertinente et la limite de qualité de 0,100 µg/l s'applique.

Le Ministère de la Santé a demandé que cette molécule soit recherchée à partir de l'été 2023. Notre première analyse a été faite le 24 août 2023. Le résultat est de 0,067 µg/l, Notre analyse a donc été classée comme conforme.

Les données des exercices antérieurs sont disponibles sur le bulletin municipal de décembre de l'année suivant l'exercice en question.

Un Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) a été instauré pour permettre à tous les citoyens d'accéder aux données de toutes les collectivités de France par un portail Internet :

http://www.services.eaufrance.fr/.

Président du SME de la Petite-Grosne

> Dominique JOBARD

> ASSAINISSEMENT

FIN DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU FIL

La compétence « Assainissement » a été transférée aux communautés par la loi NOTRe (1er janvier 2020).

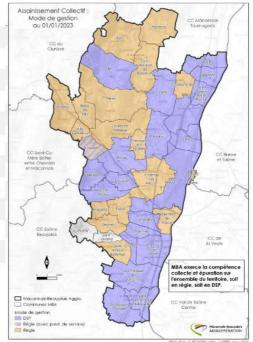
MBA a souhaité mettre en place un service unique compétent pour les 39 communes de son territoire.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA OUALITÉ DU SERVICE

Le RPQS 2022 assainissement a été approuvé au conseil communautaire de MBA le 19 octobre 2023.

Les données principales sont les suivantes :

Nombre d'habitants (INSEE 2020)	78 463
Nombre d'habitants desservis	76 649
Nombre d'abonnés	41 461
Nombre de branchements	De l'ordre de 28 000
Linéaire de réseaux eaux usées (km)	516
Linéaire de réseaux unitaires (km)	131
Volumes facturés EU (m³)	4,4 M de mª
Nombre de STEP	32 dont 1 privée industriel
Nombre de regards EU	Environ 19 000
Capacité épuratoire du territoire	223 288 EqH
Nombre d'installations d'ANC (estimation au tranfert)	1 819



En 2022 quelques non conformités de notre système d'assainissement ont été relevées.

Concernant la commune de La Roche-Vineuse :

Le système de traitement a été considéré en 2022 conforme en équipements mais non conforme en performances. C'est le paramètre phosphore qui dépasse la valeur limite fixée par arrêté préfectoral du 1er Août 2019. Il faut préciser que les dépassements en phosphore se justifient par le fait que l'année 2022 a été l'année de mise en route de la nouvelle station d'épuration et que le chlorure ferrique qui traite le phosphore, n'était pas encore mis en service lors des dépassements. En effet sa mise en route s'est faite en décembre 2022.

Le système de collecte a été considéré comme conforme.



MODIFICATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Les services publics de l'eau et de l'assainissement sont financés par les usagers qui payent une redevance.

Cette redevance est composée de deux parties : une partie fixe et une partie variable selon le volume d'eau consommé.

Ces services correspondent la plupart du temps à des frais fixes qui ne dépendent pas du volume d'eau consommé par les usagers : création et entretien des réseaux et des unités de traitement, gestion des abonnés, etc...

Seuls quelques postes dépendent du volume consommé: l'électricité pour faire tourner les pompes et les stations d'épuration et les produits de traitement (chlorure ferrique, chaux).

En toute logique financière la redevance devrait essentiellement être composée de la partie fixe.

Afin de protéger les petits consommateurs (personnes seules), la réglementation a plafonné la partie fixe à 40 % du total de la facture pour les collectivités rurales et à 30 % de la facture pour les collectivités urbaines. Le volume annuel pris en considération pour faire ce calcul et de 120 m³ par an.

Avant le 1^{er} janvier 2020 cette compétence était exercée par le syndicat d'assainissement de la vallée du Fil.

MBA a repris la compétence assainissement depuis le 1er janvier 2020 et pour l'instant elle n'a pas changé les tarifs appliqués depuis des années par le syndicat.

Le syndicat était une collectivité rurale. La partie fixe de la redevance était fixée à 66€ et la partie variable à 0,85 € par m³. La partie fixe représentait donc 39,3% de redevance d'un abonné consommant 120 m³ ce qui était conforme à la réglementation pour le syndicat mais MBA est une collectivité urbaine. Elle est donc dans l'obligation de modifier la redevance pour passer en dessous de 30 % pour la partie fixe.

En décembre 2023 les tarifs suivants ont été votés et seront applicables à compter du 1er janvier 2024.

Partie fixe : 36 € par an Partie variable : 1,31€ par m³.

Cette décision sera favorable aux petits consommateurs.

Par exemple, une personne seule qui consomme 30 m³ par an verra sa redevance passer de

66 € + 30 m³ X 0,85€/m³ = 91,50 € à 36€ + 30 m³ X 1,31€/m³ = 75,30 €

soit une baisse de 16,20 € par an (- 18 %).

Sur notre territoire, un abonné consomme en moyenne $80~\text{m}^3$ par an. Sa redevance va subir une légère augmentation passant de $134~\text{\colored}$ à $140,80~\text{\colored}$: soit une hausse de $6,80~\text{\colored}$ par an (+5~%).

Les plus gros consommateurs auront une hausse plus sensible. Pour 120 m³ par an la redevance passera de 168 \in à 193,20 \in : soit une hausse de 25,20 \in par an (+ 15 %).

Attention : les calculs ci-dessus ne prennent en considération que les montants qui reviennent à la collectivité. Sur la facture réelle, il conviendra d'ajouter la TVA et la redevance de l'Agence de l'Eau.

Le Déléqué de la Roche Vineuse à MBA,

> Dominique Jobard

> INFORMATIONS MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION

Le site Internet de MBA est accessible à l'adresse est la suivante : https://www.mb-agglo.com

Chacun a ainsi accès aux comptesrendus, délibérations et en registrements sonores des conseils communautaires. Depuis le dernier bulletin municipal, 5 conseils se sont tenus.

Vous trouverez ci-jointe la liste des principales décisions :

CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2022

- > Petite enfance : Approbation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de Saône-et-Loire
- > Arrêt du projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial de MBA

- > Mobilités durables : Approbation du règlement d'exploitation et des tarifs du service de transport périurbain
- > Approbation des tarifs 2023 de Gestion des déchets, eau et assainissement.

CONSEIL DU 23 FÉVRIER 2023

- > Conservatoire communautaire : Approbation du Projet d'établissement 2023-2026
- > Protocole d'aide à la rénovation énergétique des logements privés du territoire de MBA pour 2023-2025
- > Rapport Développement Durable 2022
- > Rapport d'Orientations Budgétaires





CONSEIL DU 6 AVRIL 2023

- > 1. Détermination du mode de gestion du service public de mobilité et de transport de voyageurs
- > 2. Finances : Adoption du budget primitif 2023 : Budget principal et des 7 budgets annexes

CONSEIL DU 29 JUIN 2023

- > Habitat : Approbation de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID)
- Approbation de l'accord de partenariat entre MBA et Total Energies en vue d'une candidature commune à l'appel à projets « écosystèmes territoriaux hydrogène » de l'ADEME
- > Attribution de la Dotation de Solidarité Communautaire pour 2023

CONSEIL DU 19 OCTOBRE 2023

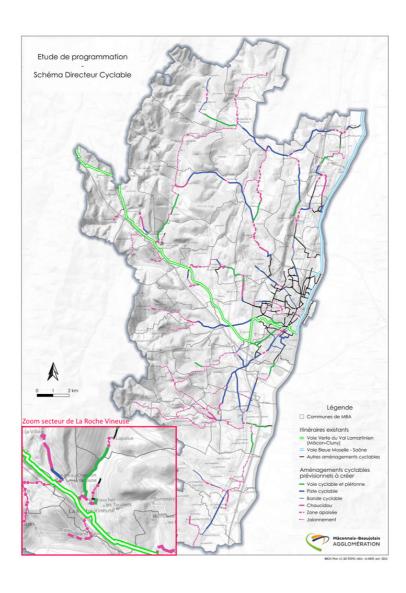
- Mobilités : Approbation du Schéma Directeur Cyclable
- > Approbation des Rapports annuels 2022 sur le Prix et la Qualité de Service Prévention et de gestion des déchets ménagers, Assainissement Collectif, Non Collectif et Eau potable

Un dernier conseil de l'année est prévu le 7 décembre 2023.

Faisons un petit zoom sur ce Schéma Directeur Cyclable. Le plan suivant donne les itinéraires cyclables que MBA souhaite aménager. Au total 160 km sont prévus. Cette réalisation risque de prendre du temps. En effet 2,5 millions d'euros sont affectés à ce schéma sur la mandature actuelle (jusqu'en 2026).

Le Délégué de la Roche Vineuse à MBA,

> Dominique Jobard



RÉSEAU VIF: DIRE STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intrafamiliales sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Elles englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles.

Il n'existe pas de profil type de victime ni d'auteur de violences conjugales. Elles existent dans tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires confondus.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération coordonne le réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF), dans le cadre de son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinguance (CISPD).

Ce dispositif fédère près d'une centaine d'acteurs (services de l'État, collectivités territoriales, forces de l'ordre, associations, bailleurs...), qui par leurs interventions à des niveaux divers, viennent en aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales.

Le réseau VIF intervient pour :

- > Repérer des situations préoccupantes,
- Accompagner et orienter les victimes en fonction de leurs besoins,
- > Mettre à l'abri les victimes en cas de danger immédiat.

Vous êtes victime de violence au sein de votre foyer? En contactant le 3919, bénéficiez d'une écoute confidentielle et de conseils adaptés à votre situation.



LE BON RÉFLEXE : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Depuis le 1er janvier 2023, trier ses emballages et ses papiers est simple : petits ou grands, toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes ! Et le verre toujours dans les colonnes vertes ! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage. Après un an de mise en œuvre de ces nouvelles consignes, un premier bilan permet d'observer une adhésion des usagers à ce nouveau geste de tri et un faible taux d'erreurs de tri (les consignes sont bien comprises).

Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants(es) de son territoire pour la qualité de leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts. Ensemble, continuons le défi ! Vous triez, nous adaptons les collectes!





PARENTS OU FUTURS PARENTS, TROUVEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT

Vous êtes parents ou futurs parents et vous posez la question du mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie, formule mixte ? Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon sa situation.

La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA) peut vous aider. Une réunion d'information est organisée tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents. Ce service est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.



C'est à la Direction de la Petite Enfance que sont enregistrées les pré-inscriptions pour tout accueil régulier en établissement d'accueil de jeunes enfants. Les demandes d'accueil occasionnel se réalisent directement auprès des directrices des établissements.

Vous avez également la possibilité de faire appel aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental. Le Relais Petite Enfance (RPE) de MBA pourra:

- > vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités;
- > vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre

> vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

A noter: le RPE n'est pas une structure d'accueil pour les enfants.

Le Service d'Accueil Familial (SAF) est une crèche familiale qui accueille, de façon régulière ou occasionnelle, les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental et employées par MBA.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace convivial encadré par des professionnels formés à l'écoute, qui accueille parents (ou grands-parents, ou futurs parents) accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans. C'est un espace de paroles qui permet de lutter contre l'isolement des familles, soutenir la fonction parentale et encourager l'autonomie des enfants. L'accès au LAEP est gratuit et anonyme. Il se situe à La Chapelle-de-Guinchay et est ouvert les mardis et jeudis matins (hors périodes de vacances scolaires).

Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, le Service d'Accueil Familial, le Relais Petite Enfance ou le Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Direction de la Petite Enfance : 67, esplanade du Breuil - CS 28011 71011 Mâcon Cedex Tél. 03 85 35 25 00 - Fax : 03 85 40 99 76 E-mail : petiteenfance@mb-agglo.com

VALORISER SES BIODÉCHETS, C'EST FACILE!

Les déchets organiques représentent encore un tiers de nos poubelles résiduelles. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri deviendra obligatoire au 1er janvier 2024.

Ils'agit de sortir ces déchets putrescibles, composés en majorité d'eau, de la poubelle, afin d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge. Comme pour les emballages et les papiers (déposés dans les contenants verts et jaunes), les biodéchets, constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...), devront donc être séparés des ordures ménagères résiduelles (OMR) pour permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre.

Si, comme pour tous les autres types de déchets, la priorité reste de limiter leur production, par exemple en luttant contre le gaspillage alimentaire, il est également primordial de s'assurer de leur gestion séparée, afin qu'ils puissent être mieux valorisés.

Pour trier ces biodéchets à la source, Mâconnais Beaujolais Agglomération a opté pour une massification de la gestion de proximité par le biais du compostage, qu'il soit individuel, collectif ou en établissement.

Voici 5 bonnes raisons de commencer sans plus attendre à offrir une meilleure

fin de vie à vos épluchures et autres restes alimentaires!

Une diminution importante du volume de vos poubelles contribuant notamment :

- > à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à la collecte, au transport et au traitement des déchets;
- > à la maîtrise des coûts de gestion des déchets ;
- > La production locale d'amendements organiques pour la culture des sols ;
- > La création et la pérennisation d'une dynamique locale vertueuse, créatrice d'emplois et vecteur de lien social.

A noter : MBA organise régulièrement des ventes de composteurs individuels sur son territoire!

Pour plus d'infos : www.mb-agglo.com Pour trouver le site de compostage partagé le plus proche de votre domicile, rendez-vous sur :

www.reseaucompost.org/annuaire/ geocompost-la-carte

Vous souhaitez qu'un nouveau site voit le jour ? Contactez MBA par email à preventiondechets@mb-agglo.com.



CYCLE DE L'EAU : RIEN NE DISPARAIT DANS VOS TOILETTES!

Régulièrement, Mâconnais-Beaujolais Agglomération intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles.

Les canalisations et les pompes de relevage sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique, demandent des interventions coûteuses et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Rappelons que, même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.



Les Associations

P.30	ADI'IR
P.37	F00TBALL CLUB DE LA ROCHE VINEUSE
P.37	BADMINTON / TENNIS
P.38	ATELIER DU BOUT DU MONDE
P.39	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
P.39	SOCIÉTÉ DE CHASSE
P.40	LES JARDINS DU FIL
P.40	LES CARRIÈRES DE LA LIE
	DOJO SORLINOIS
P.43	DON DU SANG
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
P.44 à 45	COMITÉ DE JUMELAGE
P.46	LA BOÎTE À COULEURS
P.46 à 47	ÉCOLE DE MUSIQUE
P.48	LE SOU DES ÉCOLES
P.49	LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN
P.50	S.S.I.A.D.
P.51	VILLAGE ET ENVIRONNEMENT
D 52	FVIDANSE

> ADMR

L'ADMR un réseau associatif au service de tous, tout au long de la vie ...

Au cœur de l'économie solidaire depuis 1945, l'ADMR propose des services aux personnes et familles :

- > enfance et parentalité
- > accompagnement du handicap
- > services et soins aux seniors
- > aide aux aidants
- > entretien du domicile

L'ADMR tire sa force d'un mode de coopération original : la complémentarité de 3 acteurs.

- > le client, décideur
- > les professionnels accompagnants à domicile
- > les bénévoles à l'écoute et œuvrant à des activités utiles au bon fonctionnement de l'association

La majeure partie des personnes accompagnées est âgée et , à ce titre, selon leur niveau de dépendance, peut solliciter l'Allocation Personnalisée d'Autonomie communément appelée APA.

La requête peut être faite « par internet » en accédant à « la demande d'APA en ligne ». Ce service permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leurs proches et aux tuteurs de déposer un dossier et de suivre l'avancée de son traitement. Il concerne les premières demandes d'APA à domicile uniquement.

A quoi sert l'APA?

L'APA est une aide financière versée par le Département aux personnes âgées rencontrant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, se déplacer...) ou nécessitant une surveillance régulière. Elle permet d'améliorer la qualité de vie de la personne âgée en finançant, pour partie, les aides dont elle a besoin au quotidien. Elle peut être accordée aux personnes vivant à domicile, au sein d'une famille d'accueil ou en établissement.

Comment sont déterminées les aides financées par l'APA ?

Un travailleur social se rend au domicile de la personne âgée pour évaluer sa situation et déterminer les aides à mettre en place en réponse à ses besoins. Ces aides sont inscrites dans un plan d'aide personnalisé, élaboré en concertation avec la personne âgée.

Ouel est le montant de l'APA?

Le montant mensuel de l'APA varie en fonction du niveau de perte d'autonomie, du plan d'aide personnalisé et des ressources de la personne.

Où s'adresser?

Maison locale de l'autonomie 18 rue de Flacé - Espace Duhesme Bâtiment Loire 71000 - MACON

Téléphone: 03 85 21 51 79

Par ailleurs, l'assurance retraite (CNAV, CARSAT...), la MSA et certaines caisses de retraite complémentaires proposent des aides lors de sortie d'hospitalisation et des services pour l'accompagnement des personnes à domicile (aide à domicile, portage de repas, téléassistance ...). La demande est à formaliser auprès de la caisse d'appartenance.

L'ASSOCIATION RECRUTE DES SALARIE(E)S ET DES BENEVOLES

CONTACTER LA MAISON DES SERVICES ADMR

43 route de Cluny 71960 La Roche-Vineuse Tel : 03 85 37 77 11 info.larochevineuse@admr.org



> FCRV

La saison dernière s'est terminée par la relégation de notre équipe fanion. Nous pensons que le maintien était possible mais le manque d'investissement de certains joueurs n'a pas permis d'atteindre les objectifs. Nous repartons cette saison avec 2 équipes seniors, 1 équipe U7, 1 équipe U9, 2 équipes U11 et une équipe U13 soit un total de plus de 140 licenciés.

Merci à tous les bénévoles, éducateurs, dirigeants, parents de donner de leur temps pour la bonne réussite de toutes nos manifestations et organisation des matchs. Merci aussi à tous nos sponsors qui nous aident à boucler un budget assez conséquent. Merci à la commune de La Roche Vineuse pour l'entretien du site du stade du Calvaire.







> SPORTS LOISIRS JEUNESSE BADMINTON ET TENNIS

Comme vous le savez tous, la salle des fêtes « La Sorlinoise » est en travaux depuis février 2023 et le badminton n'a donc pas pu se pratiquer. L'équipe a pu continuer à jouer grâce à l'accueil des clubs de Manziat et Prissé que nous remercions encore vivement.

Pour maintenir la cohésion du groupe, nous nous sommes retrouvés chaque lundi soir pour jouer à la pétanque ou au Mölkky.

Bonne nouvelle, la reprise du badminton est donc prévue pour cette fin d'année, nous vous invitons nombreux pour nous rejoindre et jouer dans une ambiance conviviale. Nos entraînements auront lieu les lundis et jeudis soir à la salle des fêtes « La Sorlinoise » N'hésitez pas à nous contacter par mail à badminton. larochevineuse@orange.fr ou par télé-

phone au 06.84.01.27.41 pour des renseignements complémentaires.

En ce qui concerne la pratique du tennis, adressez-vous au bar « Le Sorlinois » afin de pouvoir réserver votre cours et récupérer la clé.

A bientôt donc sur les terrains.

Toute l'équipe vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

La Présidente,
> Nathalie MARTIN



> ATELIER DU BOUT DU MONDE

Cette année, l'été prolongé invitant à l'évasion, la rentrée à l'Atelier s'est faite en douceur. Nous avons profité de la clémence du temps pour travailler dehors. Nous avons ainsi créé des contacts avec les parents qui accompagnent leurs enfants à l'Ecole de Musique et qui suivent de semaine en semaine les progrès réalisés sur nos créations. C'est très agréable pour nous.

Pépins de santé, fatigue, nous avons perdu quelques adhérents mais l'arrivée de nouveaux inscrits maintient notre groupe à un niveau identique.

SCULPTURE

2022-2023 a été ponctuée de deux expositions :

Une à La Roche Vineuse en mai où le vernissage a accueilli une foule énorme, jusque dans la rue.

L'autre fin juin-juillet à Mâcon salle François Martin où nous avons eu un beau succès.

Pour l'année en cours, nous avons pris contact avec le Pressoir de Clessé pour exposer au mois de juin et nous étudierons la faisabilité d'une manifestation à La Roche Vineuse.

Nous avons le projet de faire une œuvre collective pour la Municipalité. Les premiers coups de ciseaux ou de gouges ont commencé.

En septembre, Jean-Claude et Michelle ont représenté l'Atelier aux carrières de La Lie pour les journées du Patrimoine. Nous travaillons quatre demi-journées dans la semaine (mercredi et jeudi) mais nous pourrions augmenter ce nombre pour accueillir de nouveaux venus.

A SOUT

I.e. Size vivinate

I.e. August and demanged by Viver animal administration

Viver animal administration

Viver animal administration

(Of 15 N E 2.06

Cotisation minime pour l'année : 45€ Prêt du matériel pour la pierre ou le bois (seul le matériau pierre ou bois est à fournir par l'adhérent).

Nous pouvons inscrire des sculpteurs débutants ou confirmés.

Pour le groupe,

- > Claudine CARTAUT, Présidente 06 85 86 22 06
- > Françoise LAGRANGE, Secrétaire 06 15 60 92 41
- > Jacques WEBER, Trésorier 06 51 42 08 42





> BIBLIOTHÈQUE

Quelques animations:

- > Cette année, le 26 octobre, notre conteuse Nicole They a choisi de nous faire rêver avec des contes de la Chine et du Japon.
- > Le 15 novembre, notre Sorlinois Rémi Dravet a partagé avec nous ses connaissances d'un moment de l'histoire bourguignonne « les Grands Ducs de Bourgogne de 1364 à 1477 ».
- > Comme chaque printemps, un café littéraire est prévu. La date et les livres présentés seront précisés 2 mois à l'avance. Nous envisageons de recevoir un auteur local.
- > Expositions envisagées : La grainothèque, les jardins partagés, la photographie, les jeux olympiques ... ces expositions seront visibles aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
- > Nous avons toujours l'activité « Ecoute - Ecoute » : des histoires racontées aux enfants de 4 à 9 ans, le 1er mercredi de chaque mois vers 16 h 30 en bibliothèque (gratuit et sans inscription).

Une antenne de la bibliothèque à l'école :

Jusqu'à maintenant le partenariat entre l'école et la bibliothèque était tributaire du trajet long et dangereux et des conditions climatiques pas toujours idéales: la venue des élèves à la bibliothèque



prenait presque une demi-journée. Cette année, la suppression d'une classe et le transfert à Mâcon du dispositif ULIS a libéré une salle que le Directeur et la Municipalité ont mis à notre disposition. Dès maintenant une expérimentation est lancée pour que les élèves et leurs enseignants puissent utiliser les ressources de la bibliothèque sans quitter l'école. Certes, il faudra résoudre les problèmes de matériel (informatique, mobilier) et trouver le meilleur fonctionnement possible mais l'idée est porteuse d'espoir.

Heures d'ouverture : Lundi de 17h30 à 19h Mercredi de 14h à 18h Samedi de 14h à 16h Pendant les vacances scolaires : le mercredi de 14h à 16h30

Le Bureau de l'association pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale



> SOCIÉTÉ DE CHASSE

La nouvelle saison de chasse 2023/2024 a démarré le 23 septembre.

Les jours de chasse sont les lundi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche du lever au coucher du soleil.

Pour ceux qui aiment la nature et qui se promènent, merci de mettre des couleurs vestimentaires voyantes à chaque sortie. Lorsque vous rencontrez des panneaux « battue en cours » et des chasseurs postés le long du parcours, la courtoisie doit être de rigueur entre chasseurs et promeneurs afin que chacun profite du cadre de la nature.

Bonne saison à tous.

Le Président

> LES JARDINS DU FIL

Depuis la création de notre association le 25 mai 2022, 12 jardiniers sont venus avec "pic et pioche" investir les parcelles créées sur le terrain mis à disposition par la commune, pour exercer leur art avec passion.

La récompense de cet exercice fut audelà de toute espérance : une récolte 2023 abondante, colorée et bio.

C'est aussi un espace de rencontres et d'entraide pour développer le lien social et d'échanges variés : graines, recettes, conseils...

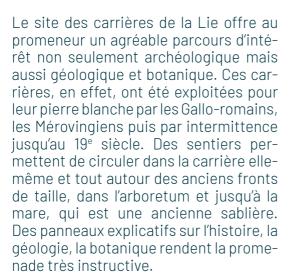
Avec l'aide des agents communaux, un lieu dédié au compostage a été délimité pour permettre le recyclage des déchets végétaux issus des jardins. Une formation au compostage a eu lieu au mois d'octobre.

Notre objectif est bien sûr le jardinage mais aussi celui de participer à la biodiversité en association avec la Municipalité: un verger et une zone LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) ont été aménagés.



> ASSOCIATION LES CARRIÈRES DE LA LIE

http://lescarrieresdelalie.sitew.fr/



L'association des Carrières de la Lie entretient cet espace, qui était autrefois une teppe mais où des pins ont été plantés il y a une cinquantaine d'années. Les bénévoles s'y retrouvent tous les samedis après-midi pour veiller à ce que la végétation n'envahisse pas les fronts de taille, maintenir les sentiers, nettoyer les pelouses calcaires à orchidées des aiguilles et pommes de pin qui tendent à acidifier le sol, débarrasser la mare des branches qui l'encombrent, etc. À la belle saison, l'association accueille des scolaires, de la maternelle au collège, pour une visite et des ateliers « argile ».

De plus, en collaboration avec le Groupement archéologique du Mâconnais (GAM), l'association installe, au sud des carrières, une tuilerie expérimentale dans le but de mieux comprendre les pratiques gallo-romaines et la fabrique de tuiles. Une nouvelle « cuite » du four tuilier est prévue à l'automne 2024.

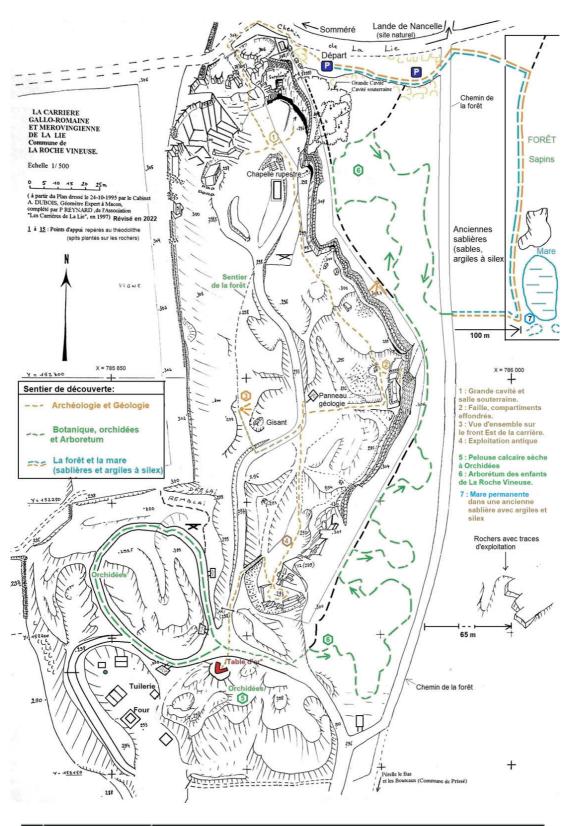
Toutes les bonnes volontés, souhaitant valoriser le patrimoine de leur commune, aimant les activités en plein air, éventuellement passionnées de botanique ou d'histoire, sont bienvenues pour participer à ces travaux, même occasionnellement. Rendez-vous tous les samedis à 14h.

Les visites guidées, qui permettent en particulier de voir la structure souterraine, se font sur réservation par courriel via carrieres.lalie@laposte.net ou par téléphone au 06.88.38.00.92.

La Secrétaire,
> Claire GAILLARD

La Présidente,
> Rachel DUPERRIER







> DOJO SORLINOIS

Tous les enfants, petits et grands, filles et garçons, peuvent pratiquer le Judo. Reconnu pour ses vertus psychomotrices, ses valeurs socialisantes, ses messages éducatifs, le Judo, c'est l'école de vie où le développement physique et mental est privilégié.

Aux cours d'éveil judo, ils apprendront, par le jeu, les bases du judo et ses règles de conduite.

JUJITSU, SELF DEFENSE:

Méthode de défense ouvert à tous, débutants et anciens pratiquants, hommes et femmes à partir de 10 ans. La pratique de la self défense, qui exclut la brutalité, vous permet d'améliorer votre condition physique et de développer vos aptitudes à répondre à toutes agressions. Sport de combat qui utilise des techniques de pieds et poings, alliés à des techniques de clés et de projections.

Le staff se renforce pour cette saison 2023 - 2024, avec des judokas et jujitsukas formés au club, Mathieu, Oriane, Guillaume et Alexis qui vont aider leur professeur sur toute la saison de cours et compétitions.

Le Président, > Michel ANDRE















GRANULE BOIS



VIESMANN



ETA PERRAUD SERGE

Travaux agricoles et viticoles Terrassement - Transport

565 Route d'Hurigny 71960 LA ROCHE VINEUSE etaperraudserge@gmail.com
03.85.34.99.71

> DON DU SANG

Amicale pour le Don de Sang en Val Lamartinien



En ce début d'année 2023, l'amicale des donneurs de sang du VAL LAMARTINIEN a subi des modifications avec le changement de président.

En effet, Gérard COULON après 12 ans à la tête a cédé sa place. L'ensemble des administrateurs le remercie chaleureusement pour son engagement pendant toutes ces années. C'est Jean-Yves BERLAND qui lui succède.

Les collectes ont lieu suivant un calendrier établi dans une commune différente à chaque fois. Les bénévoles de la commune concernée, se chargent d'organiser cette journée : préparation de la salle et surtout de la collation servie aux donneurs, qui permet une convivialité fort appréciée. Un grand merci aux communes pour le prêt des salles.

En 2024, les 6 collectes programmées auront lieu selon le calendrier prévisionnel :

- > 28 février 2024 8H30 -12H30 - PIERRECLOS
- > 24 avril 20248H30 12H30 BUSSIÈRES

- > 3 juillet 2024 8H30 - 12H30 - IGÉ
- > 28 août 2024 8H30 - 12H30 - VERZÉ
- > 23 octobre 2024 14H30 - 18H30 - CHEVAGNY-LES-CHEVRIERES
- > 18 décembre 2024 14H30 - 18H30 - PRISSÉ

N'hésitez pas, venez donner votre sang. Prenez rendez-vous sur le site internet https://dondesang.efs.sante.fr/

Le Président de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Val Lamartinien

> Jean-Yves BERLAND



Photo d'une famille de Pierreclos venue soutenir le premier don du jeune majeur

> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Chaque semaine de l'année scolaire, l'AGV propose aux habitants de La Roche Vineuse et de ses environs, 2 cours de stretching, 3 cours de gym et cette saison, une nouvelle activité, le yoga.

Quelques séances de gym durant des petites vacances scolaires s'ajoutent à ce programme, le tout dans une atmosphère studieuse mais détendue.

Les cours sont dispensés par 2 salariés de l'association et un intervenant indépendant. Les tarifs pratiqués sont contenus, dégressifs en cas de multi-activités ; chèques-vacances et coupons sport sont acceptés.

Ces séances s'adressent aux hommes comme aux femmes même si ces dernières sont majoritaires.

A fin octobre 2023, 77 personnes sont inscrites, pour un ou plusieurs cours ; les adhésions sont acceptées tout au long de l'année dans la limite des places disponibles ; les personnes ayant manqué les inscriptions ou arrivant

sur le Val Lamartinien peuvent encore venir essayer et rejoindre les actuels participants.

Outre le fait de contribuer au développement du lien social, les bénéfices pour la santé de la pratique régulière d'une activité physique sont reconnus, alors pourquoi ne pas venir rejoindre l'un des groupes, cela se passe juste à côté de chez vous, principalement à la salle dojo, parfaitement adaptée pour le confort de chacun!

Rappel des horaires :

- > Lundi de 10h30 à 11h30 (Stretching)
- > Lundisoir de 19h30 à 20h30 (Stretching)
- > Mardi de 10h45 à 11h45 (gym)(complet)
- > Jeudi de 9h00 à 10h00 (gym)
- > Jeudi de 19h00 à 20h00 (yoga)
- > Vendredi de 11h00 à 12h00 (gym)

Renseignements au 06 82 12 34 40.

La Présidente.

> Michelle PERRAUD-BESSON



> COMITÉ DE JUMELAGE LA ROCHE VINEUSE-VALSASSINA

Nous avons célébré cette année le vingtième anniversaire du Jumelage de La Roche Vineuse avec la Communauté de Communes de La Valsassina.

Nous avons reçu nos amis italiens du 18 mai au 21 mai 2023.



29 personnes de La Valsassina ont été accueillies à La Roche Vineuse le jeudi 18 mai et le lendemain nous sommes allés à Dijon en bus.

Nos amis ont pu visiter le musée Rude et le musée des Beaux-Arts dans l'ancien palais des ducs. Ils ont admiré les collections remarquables du musée ainsi que les tombeaux des ducs de Bourgogne. Après un repas avec des spécialités dijonnaises au restaurant « La Brasserie des Loges », nous avons visité le centre historique dans le secteur de la chouette puis avons flâné à la cité de la gastronomie. La découverte de cette ville chargée d'histoire et d'art a enthousiasmé tous les participants.

Le samedi 20 mai a été un temps fort pour honorer les 20 ans du Jumelage. Partis de la place du Chaucher, avec les drapeaux et accompagnés des musiciens de la Fanfaramine et de la Batucada, nous sommes arrivés en mairie où ont eu lieu les discours, signatures et le renouvellement du serment. Une collation a été offerte par la Municipalité.

Le samedi soir, nous avons fêté les 20 ans de nos Comités au Moulin Du Lac à Trivy. Ce fut une soirée très festive avec le repas spectacle du cabaret, la musique, les danses, les paillettes, de l'humour et du French Cancan.

Le dimanche matin, le Comité a offert un pot de départ avec la chorale de La Roche Vineuse. Nos hôtes sont repartis, heureux de leur séjour, avec la promesse pour tous de la poursuite des échanges dans les années à venir.

Les adhérents du Comité se sont retrouvés le samedi 10 juin pour une journée randonnée qui nous a menés à la découverte de trois villages du Mâconnais Sud : Saint Vérand, Leynes et Chasselas. Nous avons pu déguster ce jour-là les produits offerts par nos amis italiens.

Depuis la rentrée de septembre une trentaine d'adhérents sont assidus aux cours d'italien dispensés chaque mardi soir par le Président Yannick Scavardo. Deux groupes ont été constitués selon le niveau.

Le vide-greniers du Comité de Jumelage n'a pas pu se tenir cette année, la salle des fêtes étant en travaux. Nous nous retrouverons en 2024 pour recevoir les exposants et accueillir les visiteurs à la buvette et au buffet.



Notre Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 1^{er} décembre 2023. Les personnes qui désirent adhérer à nos projets et à l'association sont les bienvenues.

Une page Facebook JUMELAGE LA ROCHE VINEUSE /VALSASSINA vous permet de suivre notre actualité et, qui sait, de venir nous rejoindre.

La Municipalité de La Roche Vineuse est engagée dans le Comité et soutient notre Jumelage.

Pour le bureau,

- > Le Président Yannick SCAVARDO
- > Les Secrétaires Geneviève MURATORE et Edith FARGEOT-RONGIER



Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires Chauffage central Énergies renouvelables Couverture Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE Tèl : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr



> LA BOITE A COULEURS

Club de peinture et dessin à La Roche Vineuse, salle « Sur le Fil »-les mercredis de 18 à 20 heures (hors vacances scolaires). 5 euros la séance.



Tous les mercredis en soirée se réunissent à la salle « Sur le Fil» amateurs de peintures et dessins. Il ne s'agit pas de cours, avec un sujet imposé mais d'un groupe formé actuellement d'une quinzaine de personnes qui se réunissent et partagent leurs différentes techniques (aquarelle, gouache, acrylique et des-

sin) sur le projet de leur choix, sous l'œil bienveillant et connaisseur de Maurice Helbert, dit Momo, qui apporte à chacun conseils et corrections éventuelles.

En fin d'année scolaire, une exposition publique des travaux est organisée à La Roche Vineuse. Le groupe participe également à des rencontres avec d'autres associations locales de peinture afin d'échanger et de confronter travaux et techniques.

La Boite à Couleurs est ouverte à tous et accepte toute personne désireuse de se joindre au groupe afin de l'enrichir!

> Président : Dominique DUCHER> Trésorière : Suzanne CHANUT> Secrétaire : Michel LENOBLE





> ECOLE DE MUSIQUE DU VAL LAMARTINIEN

Une année à l'Ecole de Musique du Val Lamartinien...

Une année à l'Ecole de Musique du Val Lamartinien, à quoi cela ressemble-t-il? Et bien cela débute par des travaux d'été. Grâce à la Municipalité de La Roche Vineuse, l'école a pu engager quelques travaux de rénovation et restaurer certaines salles, sols et luminaires afin d'accueillir les élèves dans des locaux plus clairs et conformes aux normes de sécurité.

Pas facile dans ces conditions pour nos bénévoles et notre secrétaire Marjorie Hainaud d'organiser le stage de fin d'été. Mais Marjorie est pleine de ressources et en plus de ses talents de secrétaire, elle sait aussi travailler sur un bureau coincé momentanément entre deux portes et même aider à porter une photocopieuse...

Après le stage découverte et les journées portes ouvertes de la rentrée, les inscriptions peuvent commencer : effectifs à nouveau en hausse cette année 2022-2023 où notre école compte plus de 110 élèves répartis dans 9 pupitres différents et 7 ensembles.

Une année à l'école de musique, c'est aussi des concerts, des rencontres et beaucoup de villages pour nous accueillir.

Dès les premiers mois, les élèves ont la possibilité de se produire en public dans des heures musicales qui permettent aux débutants de faire leurs premiers pas, et aux confirmés de montrer l'étendue de leurs progrès. Chaque commune adhérente peut ainsi accueillir un ou plusieurs concerts de nos élèves. Mais nous nous aventurons aussi au-delà du Val Lamartinien. Ainsi, la Batucada s'est produite à La Roche Vineuse lors de la journée organisée par le Comité de jumelage, mais aussi à Mâcon, Cluny, Matour, Pont-de Vaux pour le Festivrac, Belleville et Dracé pour les conscrits, Dompierre-les-Ormes, La Chapelle-de-Guinchay...

Cette année, nous avons choisi de consacrer les concerts d'hiver et de printemps aux ensembles (ensembles d'instruments à Bussières pour le concert d'hiver et ensembles vocaux à La Roche Vineuse). Nous sommes retournés à Bussières pour nous associer à la Kermesse du Sou des Ecoles et pour une après-midi consacrée aux percussions. D'autres rencontres d'instruments réunissant les élèves de plusieurs écoles ont eu lieu, en guitare, violon...

Une année à l'école de musique, c'est aussi aller à la rencontre des enfants des écoles de La Roche Vineuse et du RPI Milly-Sologny-Bussières où nos intervenants (Nicolas Bouvier et Isabelle Lubrano) mènent des projets en collaboration avec les professeurs des écoles.

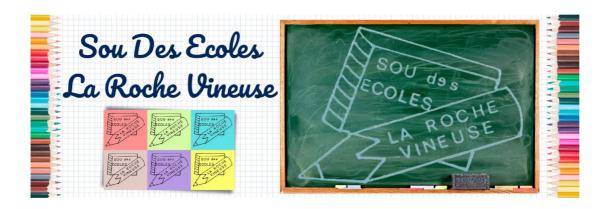
La dernière semaine de cours, au début du mois de juillet, l'école organise une semaine ouverte où chacun peut venir assister à un cours ou à une audition organisée spécialement à cet effet. Les élèves du Grand Orchestre ont ainsi donné un concert de musique traditionnelle dans le parc de La Roche, mettant à contribution spectateurs et passants qui après avoir suivi une rapide initiation ont pu faire en ronde quelques pas de danse accompagnés par les enfants et leur professeur Pierre Fey.

En cette année scolaire 2023-2024, nous espérons à nouveau pouvoir mener à bien tous nos projets et vous voir nombreux lors de nos concerts. N'hésitez pas à consulter le site de l'école pour suivre notre actualité. Surprise pour cette année : retenez bien la date du 1er juin car l'école fête ses 40 ans.

Belle année musicale à vous tous ! **L'équipe de l'AIDCA**







UNE ÉQUIPE ET ÉCOLE DYNAMIQUE!

Comme chaque année nous cherchons à faire vivre notre école, notre village et donner du plaisir aux enfants.

L'année 2022-2023 les enfants ont pu profiter de plusieurs projets menés par les enseignants(e)s, comme sorties au centre Eden à Cuisery, judo, atelier cuisine que nous avons financé pour une valeur d'environ 4000€. Nous offrons également quelques petits plaisirs gourmands aux écoliers durant l'année scolaire avec des friandises pour Halloween, un goûter pour carnaval, des papillotes pour Noël avec la venue du père Noël dans les classes (qui n'a pas de prix aux yeux pétillants des enfants!) et une boom de fin de scolarité à La Roche Vineuse pour les enfants de CM2.

Les manifestations des années précédentes vont être reconduites avec une vente de pizzas le 20 octobre 2023 faites par la « Casa des Goyat », vente de vins (en partenariat avec les viticulteurs de La Roche Vineuse) et sapins en décembre, le traditionnel loto fin janvier 2024, une tombola, une vente de fleurs début mai 2024 et la kermesse pour clôturer l'année.

Les projets pour les enfants de cette année seront centrés sur les Jeux Olympiques et également un jardin partagé avec la résidence autonomie de l'Eau Vive.

Depuis plusieurs années consécutives, les plus sportifs d'entre nous participent au marathon relais du Val Lamartinien Passion, un bon moyen de renforcer les liens entre les parents et les instituteurs!

L'équipe du Sou des Ecoles remercie tous les membres, leurs conjoints et enfants,

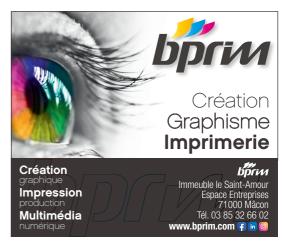
les viticulteurs de La Roche Vineuse, la mairie, tous les partenaires pour leur aide durant nos manifestations.

Nous souhaitons la bienvenue dans l'école au nouveau directeur et aux nouveaux membres ainsi qu'une belle année scolaire à tous les enfants.

Pensez à vous, pensez à nous, pensez au Sou!

Le bureau du Sou





> LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN

Le vendredi 1er septembre, les randonneurs du Val Lamartinien se sont retrouvés à Serrières pour la randonnée de reprise de la saison 2023/2024.

Concernant le bilan de la saison écoulée, 2023 aura été fertile en sorties et participations de toutes natures, proches ou plus lointaines, et qui mettent en exergue l'activité si profitable de la randonnée, pour notre santé physique mais plus encore par la convivialité qui s'invite toujours lors de nos échanges et du casse-croûte partagé.

L'année 2023 a commencé par l'organisation d'un séjour raquettes à Peisey-Nancroix du 15 au 19 janvier dans une bonne ambiance qui a ravi les participants.

La solidarité s'est exprimée aussi, avec un vif succès, à l'initiative et sous l'organisation de Jean-Pierre Hoquet lors de la randonnée du 16 avril à Bussières au profit de l'antenne locale de la SPA, l'Eden des 4 pattes.

Le 25 avril a eu lieu une visite très intéressante de la centrale nucléaire du Bugey ; le 9 mai, la journée culturelle a été consacrée à la visite guidée de Vichy, magnifique ville d'Eaux. Une rando à la journée a été organisée à Dôle le 30 juin avec également une visite de la ville.

A ces belles journées de découverte, est venu s'ajouter un séjour dans le Cantal du 18 au 24 juin très apprécié des participants avec des randos accompagnées chaque jour permettant de mieux connaître cette belle région.

L'activité cimentée par la marche à pied associe l'activité physique, la convivialité, l'intérêt culturel et respecte les possibilités physiques et aspirations de chacun en offrant à chaque sortie qui a lieu le vendredi après-midi, 3 parcours de longueurs variées.

Notre association, enrichie par cette polyvalence, saura vous accueillir pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre. A bientôt peut être parmi nous.

La Présidente.

> Jacqueline BERNARDIN Tel: 06 82 65 42 06





> SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 40 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD:

Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.) Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le DAC71, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, la Maison de Santé de Crèches sur Saône, l'HAD, l'école d'infirmiers et d'aidessoignants, la MFR de Pont de Veyle...

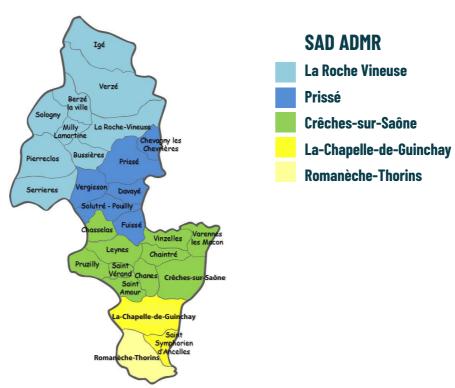
Le SSIAD recrute actuellement des aides-soignants pour renforcer l'équipe pour contribuer au maintien à domicile des personnes accompagnées.

CONTACT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Amandine LAPALUS Infirmière Coordinatrice 50, rue de la Brancionne 71 680 Crêches-sur-Saône Tél.: 03 85 37 46 31

Mail: ssiad.creches@orange.fr

Le secteur d'intervention du SSIAD Mâconnais Sud (28 communes)



> VILLAGE ET ENVIRONNEMENT

L'hiver et le printemps 2023 ont été mis à profit pour modifier le circuit des cadoles de la colline de Monceau. Le nouveau parcours inclut les constructions récemment restaurées. Si l'élaboration de ce sentier rénové a été longue, ce ne fut pas le cas de la mise en place des poteaux qui a bénéficié d'une main-d'œuvre efficace.

Par ailleurs, les membres de l'association ont fait le bilan des 32 années d'activité qui ont abouti à la sauvegarde et à la mise en valeur de la colline de Monceau. Cependant, il faut bien se rendre à l'évidence : les années ont passé et les bonnes volontés s'étiolent.

Les membres actifs sont de moins en moins nombreux à venir manier la pierre sèche.

Ainsi, notre réflexion sur l'avenir de notre association nous a conduit à décider sa mise en sommeil, plutôt que sa dissolution pure et simple. Cette solution devrait nous permettre de continuer ponctuellement des travaux d'entretien

ou d'aménagement sur la colline, tout en veillant à la préservation du site.

L'Assemblée Générale de décembre devrait entériner cette nouvelle orientation.

Le bureau





La Roche Vineuse

nt commercial indépendant de sas immobilier email RSAC : 527 997 9

Site : jc-concept-immobilier.com



> EVIDANSE

Une rentrée explosive !!! Cette année l'association fêtera ses 10 ans, avec plus de 160 adhérents de 3 à 58 ans qui ont décidé de rejoindre cette aventure en notre compagnie.

Les danseuses et danseurs vous proposeront un gala de danse fin juin, qui s'annonce festif et coloré, orchestré par le professionnalisme de notre professeur Anne-Sophie.

Les cours sont dispensés les lundis dans la salle du Dojo et les mardis et mercredis dans le gymnase de l'école avant de pouvoir retrouver la salle des fêtes.

Dates à retenir de nos prochaines manifestations:

- > 20 avril 2024 : Soirée dansante à La Roche Vineuse
- > 21 mai 2024 : Brocante à St Pierre-le-Vieux

Pour plus de renseignements sur l'association, n'hésitez pas à contacter Anne-Sophie au 06.98.61.11.72.



Le bureau







Vignerons Indépendants Père et Fils

Dégustation, vente de bouteilles,

- Saint-Véran « La Grande Vigne »
- Mâcon La Roche Vineuse Blanc
- Mâcon Milly Lamartine Blanc
- Bourgogne Aligoté
- Bourgogne Pinot Noir
- Mâcon Milly Lamartine Rouge
- Crémant de Bourgogne

Caveau : LD «Château chardon» Route de Milly Lamartine 71960 BERZE LA VILLE

 $\square: 03.85.37.65.90$

Siège: LD « La Belouse » 71960 LA ROCHE VINEUSE Sur rendez-vous pour groupes et visites.













Gabin CHAM

NAISSANCES

Alice JANAUDY, née le 17 mars 2023 à Mâcon Gabin CHAMPENOIS, né le 30 septembre 2023 à Mâcon Tinaïs CHEVALIER, née le 5 novembre 2023 à Mâcon

rinaïs CHEVALER

Nous adressons nos vœux de bonne santé à ces enfants ainsi que tous nos compliments aux parents

MARIAGES

Cécile DE ARAUJO LIMA & Éric ROBINOT, le 29 avril 2023

Laurène RIVOIRE & Florian COMTE, le 15 juillet 2023

Célia MARQUES & Olivier DI LORENZO - GUYONNET, le 9 septembre 2023

Nous adressons nos vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS & TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Yvonne MARC épouse GAGNARD, le 13 janvier 2023 à La Roche Vineuse Esther GAUDILLÈRE épouse DUMOULIN, le 9 février 2023 à La Roche Vineuse **Gérard BURRET,** le 13 février 2023 à La Roche Vineuse **Bernard SOLIVO**, le 24 février à La Roche Vineuse Odile COMBAZ, le 27 février 2023 à La Roche Vineuse Maurice LÉTOURNEAU, le 15 avril 2023 à Mâcon Paul COTIN, le 6 mai 2023 à Mâcon **Arlette MAZURE épouse SIRAUDIN** le 9 mai 2023 à Mâcon Pascal RAY, le 25 mai 2023 à La Roche Vineuse Josette PIN épouse DUMONCEAU, le 22 mai 2023 à Mâcon Maurice LATUILIERE, le 2 juin 2023 à Mâcon Anne ANDRUÉTAN épouse FLECHON, le 22 juillet 2023 à Mâcon Jacques DUFFOUR, le 3 août 2023 à Cabriès **Denise PRUDENT épouse CHAINTREUIL,** le 3 août 2023 à Cluny **Jacqueline DEMOUCHY épouse SABATIER,** le 21 septembre 2023 à Bonnay Sylvie DARMONT épouse BESSON, le 18 octobre 2023 à Solutré-Pouilly **Stéphanie BARBET,** le 24 octobre 2023 à Mâcon Bernard BUSSENET, le 1^{er} novembre 2023 à Mâcon Ruth METZ épouse CHATARD, le 21 novembre 2023 à La Roche Vineuse Jacqueline JULLIN épouse PACCAUD, le 4 décembre 2023 à Prissé

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances avec l'assurance de notre sympathie.



Calendrier des Manifestations

Janvier 2024

Vœux du Maire Vendredi 12 janvier

Salle des Fêtes la Sorlinoise

Samedi 20 janvier

• École de Musique • Salle des Fêtes Bussières

Dimanche 28 janvier

• Sou des Écoles • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Mars 2024

Les Heures Musicales Vendredi 22 mars

• Ecole de Musique • Milly-Lamartine

Concours de boules

Amicale de boules

Concert de Printemps

Ecole de Musique • Eglise de Sologny Samedi 6 avril

Val Lamartinien Passion oncours de boules

Dimanche 7 avril Amicale de boules

oirée dansante

Samedi 20 avril **Evidanse**

Mai 2024

Les Heures Musicales Mercredi 10 mai

• Ecole de Musique • Serrières

Tournoi de jeunes

Football Club La Roche Vineuse

Samedi 18 mai Concours de boules

Amicale de boules

Juin 2024

Samedi 1er juin 40 ans de l'école
• Ecole de Musique • La Roche Vineuse

Dimanche 16 juin • Football Club La Roche Vineuse

• Salle des Fêtes la Sorlinoise

Juillet 2024

Du lundi 1er au Ecole ouverte

vendredi 5 juillet • Ecole de Musique • La Roche Vineuse

Passage du Tour de France Jeudi 4 juillet • Route Départementale 17

Concours de pétanque • Football Club La Roche Vineuse Vendredi 5 juillet

Fête Nationale

Municipalité et Collectif d'associations

Dimanche 14 juillet • Jeux gonflables, concours de pétanque, repas en plein-air, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

Octobre 2024

Corrida La Sorlinoise

Samedi 5 octobre · Val Lamartinien Passion

• Salle des Fêtes la Sorlinoise

Dimanche 13 octobre

Brocante

Comité de jumelage



Adresses utiles

URGENCES

Gendarmerie

Tél.: 03 85 22 97 10 ou le 17 196, rue des Cordiers à Mâcon

Pompiers

Appeler toujours en premier Centre de sécours de Mâcon - Tél.: 18 SIVU Incendie - La Roche Vineuse - Bussières -Milly-Lamartine - Prissé - Tél.: 06 70 27 06 95

• Urgence sécurité gaz (si odeur ou mangue de gaz) **Tél.: 0 800 47 33 33**

SERVICES LOCAUX

La Mairie

Tél.: 03 85 37 71 94 - Mail: contact@larochevineuse-mairie.fr Secrétariat ouvert du lundi au vendredi (de 9h30 à 12h et de 14h à 17h) Fermé les mardis et jeudis après-midis

 Location de la salle des fêtes communale

Pour les demandes de renseignements et la location de la salle des fêtes, contactez le 03 85 37 71 94, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

Bibliothèque

Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse

Tél.: 03 85 37 74 10

Horaires d'ouverture : lundi de 17h30 à 19h, mercredi de de 14h à 18h, samedi de 14h à 16h. Pendant les vacances scolaires, le mercredi de 14h à

Animation

Directrice Accueil de loisirs - Tél.: 07 77 08 09 15 CLEM - Tél.: 03 85 21 98 88 www.clem-macon.org

Microcrèche

78, place des Prés Pommiers – 71960 La Roche Vineuse Tél.: 03 85 35 00 80

Horaires d'ouverture : accueil régulier du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption / Accueil occasionnel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

 Agence postale communale Bureau ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Trésor public

Trésorerie de Mâcon Municipale

CS60225 – Cité administrative – 24 boulevard Henri Dunant 71025 Macon Cedex – Tél. : 03 85 21 01 40

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (sur rendez-vous) permanence à La Roche Vineuse chaque lundi de 14h à 17h

• Hameau de l'Eau Vive

Bureaux ouverts du lundi au vendredi (de 8h à 17h30) Tél.: 03 85 36 63 40 - Mail: accueil@ra-eauvive.fr

La vie religieuse

Ensemble paroissial du Val Lamartinien - Tél.: 03 85 37 65 17 Horaires des messes : église de La Roche Vineuse : à 10h30 du 1^{er} avril au 30 septembre église de Prissé: à 10h30 du 1er octobre au 31 mars

AUTRES SERVICES

Électricité de France

Accueil: 09 70 83 33 33 Dépannage 24/24h: 09 72 67 50 70

ENGIE

Urgence Gaz: 0800 47 33 33

Réseau d'eau potable

Accueil des abonnés du lundi au vendredi : de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h 123, rue des Loisirs – La Roche Vineuse

Tél.: 03 85 37 70 31

Mail: syndicat.abonnes@petitegrosne.fr En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable, prévenir la S.D.E.I. 695, Chemin des Luminaires -. 71850 Charnay-lès-Mâcon

Relations clientèle - En cas d'urgence 24h/24h N° Azur : 09 77 401 127

Assainissement

Service Eau Assainissement MBA 312 rue des Frères Lumière 71000 MÂCON 03 85 20 97 57

Conciliateur de Justice sur rendez-vous au 06 88 07 20 40

SANTÉ - SOCIAL

Cabinet d'infirmiers

Espace Santé Place de La Chapelle - Tél: 03 85 37 74 02 (M^{mes} Ditlecadet - Prudhomme - Molle et M. Lathuillière)

Aides-soignantes et infirmières - Tél: 03 85 37 46 31 Mail: ssiad.creches@orange.fr

Permanence assistante sociale

Maison départementale des solidarités 268, rue des Epinoches – Mâcon – **Tél : 03 85 21 65 17** Mail: mds.macon@saoneetloire71.fr

Services ADMR

Bureau: 43, route de Cluny - Tél: 03 85 37 77 11 Mail: info.larochevineuse@admr.org Permanence mardi et jeudi matin de 10h à 11h30, aide aux familles, personnes âgées et handicapées -Téléassistance - Ménage - Portage des repas.

INFORMATIONS

- Ramassage des ordures ménagères Le mercredi, pour l'ensemble de la commune. MBA - Pôle Énvironnement - Tél : 03 85 38 44 39
- Marché Tous les jeudis matins, Place du Chaucher

Vêtements et accessoires Un conteneur de collecte RELAIS-Bourgogne est déposé route de Cluny

Déchetterie du Val Lamartinien

164, chemin de la Léchère - 71960 La Roche Vineuse -La déchetterie est réservée aux particuliers dont les véhicules n'excèdent pas 3,5 tonnes. Elle est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h (dernier dépôt à 11h45) et de 14h à 17h30 (dernier dépôt à 17h15).

Vie de la commune

Application PanneauPocket disponible sur Google Play, AppGallery et App Store.

Jours de non chasse: mardi et vendredi Date prévisionnelle de fermeture le 29 février 2024

